



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-107191>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-107191**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de services d'assurances pour les besoins de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, Lot 1 : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers (Relance suite à infructuosité)

Description : Prestations de services d'assurances pour les besoins de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, Lot 1 : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers (Relance suite à infructuosité)

Identifiant de la procédure : c870347b-9704-47a2-88da-e21c0d31df15

Identifiant interne : 2024M083

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Forme juridique de l'attributaire : la consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques objet du marché auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les intermédiaires d'assurance à présenter des opérations d'assurance peuvent également candidater en complément de ces organismes.

Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. **Paiement :** pas d'avance par dérogation aux articles R2191-3 à 19 du code de la commande publique, prix révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. **Formulation de réserves :** Du fait de la spécificité des marchés publics d'assurances, le soumissionnaire peut proposer une variante librement dès l'instant qu'elle répond aux exigences minimales prévue au règlement de consultation. Cette variante se substitue alors à la demande de base. Les candidats n'ont pas l'obligation de répondre à la solution de base. Ils peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées dans les documents de la consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de services d'assurances pour les besoins de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, Lot 1 : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers (relance suite à infructuosité)

Description : La présente consultation a pour objet de garantir les dommages matériels causés aux biens assurés.

Identifiant interne : 2024M083

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Options :

Description des options : Options au sens de la réglementation européenne : -
- Marchés à tranches optionnelles : Le marché n'est pas décomposé en tranches. -
- Marchés reconductibles : Le marché public n'est pas reconductible. -
- Marchés de prestations similaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du Code de la Commande Publique)

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché prendra effet le 1er janvier 2025 à zéro heure. Il se reconduira automatiquement à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation prévues au contrat.

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Relance : premier semestre 2029

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Marché de service dont les montants sont rémunérés selon la fiche de tarification (annexe 1 de l'acte d'engagement). Les montants totaux indiqués sont prévisionnels et calculés à partir des éléments fournis aux candidats à la date de l'engagement de la consultation. Un avenant de mise à jour du montant du marché pourra être effectué à sa date d'effet du marché à partir des éléments techniques actualisés. Seules les modalités de détermination de la cotisation sont contractualisées (taux, cotisation unitaire forfaitaire, minimum annuel de cotisation...). - Offre de base : Le soumissionnaire propose une offre globale composée de la solution de base et/ ou le cas échéant, des variantes (libres) et prestations supplémentaires. - Variantes : il n'y a pas de variante imposée par le pouvoir adjudicateur. Les variantes libres à l'initiative des soumissionnaires sont autorisées dans la cadre de la formulation de réserves. Du fait de la spécificité des marchés publics d'assurances, le soumissionnaire peut proposer une variante librement dès l'instant qu'elle répond aux exigences minimales ci-dessous. Cette variante se substitue alors à la demande de base. Les candidats n'ont pas l'obligation de répondre à la solution de base. Ils peuvent présenter, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une offre comportant des variantes qui doivent respecter les exigences minimales détaillées dans les documents de la consultation. - Prestations supplémentaires : Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue. Le candidat a l'obligation d'y répondre lors de la remise de son offre (PSE n°1 - Garantie des parkings - OBLIGATOIRE) et d'en indiquer le coût dans les annexes de l'acte d'engagements. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'y souscrire ou non lors de la notification du marché

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se reporter au règlement de la consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Se reporter au règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 23/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud.
Paiement : pas d'avance par dérogation aux articles R2191-3 à 19 du code de la commande publique, prix révisibles, paiement dans les 30 jours par mandat administratif.

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500, Place des Champs-Élysées - BP 62

Ville : Evry-Courcouronnes cedex

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Autres points de contact :

Nom officiel : Service commande publique et achats

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1a8fd624-94d0-4ce7-b727-08fd05eedc17 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/09/2024 à 15:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/09/2024